

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 35

N°212

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 15 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 novembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, VANNIER Jean-Yves, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : DUCATTEAU Sylvie, MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO
Madame Laurence GRARE
Monsieur Boualem BENKHELOUF
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Salah CHIBAH
Madame Hana RABAH
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAIRI

Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sophie VALLY
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Madame Thérèse MBONDO

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

OBJET : Subventions aux associations lauréates de l'appel à projets "Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des objectifs pour le développement durable".

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget 2017;

Considérant que la Commune d'Aubervilliers souhaite soutenir les projets de solidarité internationale développés par les associations de migrants et de promouvoir les Objectifs pour le Développement Durable ;

Considérant que la Commune souhaite attribuer les trois subventions suivantes :

- 1 000 € à l'association « Unis pour Teichibi »
- 2 500 € à l'association « Les amis de la BASR »
- 2 000 € à l'association Congo Action

Adoption à l'unanimité par 42 pour, 1 ne prend pas part au vote (Daniel GARNIER)

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- 1 000 € (mille euros) à l'Association Unis pour Teichibi
- 2 500 € (deux mille cinq cents euros) à l'association Les amis de la BASR
- 2 500 € (deux mille cinq cents euros) à l'association Congo action

La dépense est inscrite au budget communal à l'imputation 002/6574/048.

Reçu en préfecture le : 17/11/17
Publié le : 17/11/17
Certifié exécutoire : 17/11/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

